

Exercer le rôle de référent harcèlement sexuel et agissements sexistes

Comprendre son rôle et agir face aux situations

 7 heures

 12 Pers. Max

 Présentiel / Distanciel

Contexte

La prévention du harcèlement sexuel et des violences sexistes et sexuelles (VSS) constitue aujourd'hui un enjeu majeur pour les organisations.

La désignation de référents harcèlement au sein du CSE et dans certaines entreprises vise à renforcer la prévention et l'orientation des situations.

Cette formation donne aux référents les repères juridiques, la posture et les outils concrets pour exercer leur mission avec assurance et efficacité.

Public & Prérequis

- + Référents en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes ;
- + membres du CSE ;
- + professionnels RH ;
- + managers ou personnes amenées à exercer un rôle de référent.

Aucun prérequis spécifique.

Compétences développées

- + Identifier les situations relevant des VSS, y compris les signaux faibles
- + Comprendre les obligations légales de l'employeur et les responsabilités associées
- + Accueillir une parole avec la bonne posture : écoute, confidentialité, neutralité
- + Orienter et accompagner un signalement de façon sécurisée
- + Contribuer activement à une culture de prévention dans l'organisation

Méthodes pédagogiques

- + Apports structurés et repères juridiques
- + études de cas
- + analyses collectives
- + mises en situation (accueil d'un signalement)
- + échanges d'expériences.

Evaluations

- + Quiz / questions interactives
- + analyse de situations
- + mises en situation pédagogiques.

1 kit opérationnel pour agir avec plus de repères et de sécurité

Les participants repartent avec des outils concrets directement réutilisables dans leur pratique :

- + un support structuré pour consolider les repères essentiels
- + une trame de recueil pour accueillir un signalement avec méthode
- + une fiche repère pour clarifier le rôle, les limites et les bons réflexes du référent
- + un mémo juridique synthétique pour sécuriser les premières analyses
- + des outils de prévention réutilisables dans l'organisation.



Une situation mal accueillie ou mal orientée peut fragiliser les personnes concernées et exposer l'organisation à des risques humains, sociaux et juridiques.



Cette formation peut être adaptée à votre contexte, à votre public et à vos enjeux internes.

[Contactez-nous](#) pour un devis personnalisé.

Programme

Comprendre les violences sexistes et sexuelles dans le travail

Définition des violences sexistes et sexuelles
Agissements sexistes et harcèlement sexuel
Manifestations des VSS dans les organisations
Identification des signaux faibles et mécanismes de banalisation

Cadre légal et obligations de prévention

Définition juridique du harcèlement sexuel
Obligations de prévention de l'employeur
Responsabilités de l'organisation face aux signalements
Repères juridiques essentiels

Rôle du référent dans la prévention

Missions et périmètre d'intervention du référent
Distinction entre référent CSE et référent désigné par l'employeur
Articulation avec la direction, les RH et les représentants du personnel

Accueillir un signalement et adopter la bonne posture

Posture d'écoute et principes de confidentialité
Recueil et transmission des informations
Orientation vers les acteurs compétents
Articulation avec les dispositifs internes et l'enquête interne
Erreurs fréquentes des organisations face aux signalements

Contribuer à la prévention des violences sexistes et sexuelles

Sensibilisation et diffusion des repères dans l'organisation
Participation à une culture de prévention

Accessibilité / Handicap

La formation est accessible à toute personne en situation de handicap. Nous analysons vos besoins lors du recueil préalable afin de garantir les meilleures conditions d'apprentissage.

 **Besoin d'un devis, d'une adaptation ou d'informations complémentaires ?**

Intervenante : Chloé Mathieu
Téléphone : 07 44 90 23 32
E-mail : contact@cabinet-neutralis.fr